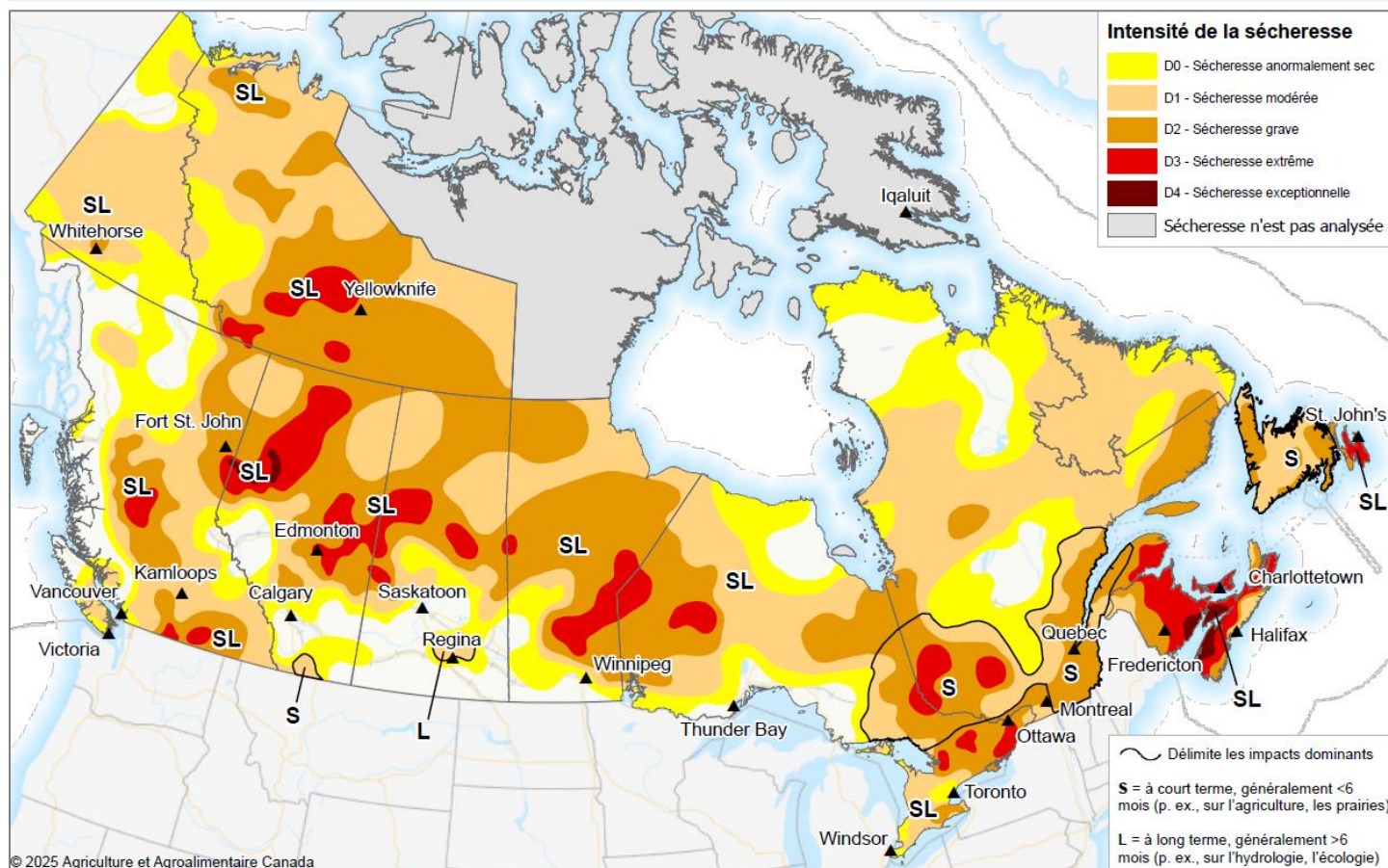


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 septembre 2025



En septembre, les conditions de sécheresse ont continué de se détériorer dans la majeure partie du Canada. Au 30 septembre, la grande majorité du pays était classée comme anormalement sèche ou en sécheresse, avec des zones de chaque province et territoire connaissant des conditions de sécheresse extrême (D3). Les températures moyennes mensuelles ont été largement supérieures à la normale dans l'Ouest canadien et les territoires, tandis que dans l'Est du pays, elles ont été légèrement supérieures à la normale. Les précipitations ont été inférieures à la normale dans la majeure partie du pays, la côte de la Colombie-Britannique et le sud-est des Prairies étant les seules régions à enregistrer des précipitations mensuelles supérieures à la normale. Le temps sec et chaud s'est traduit par une augmentation de l'étendue et de la gravité de la sécheresse dans une grande partie du pays.

À la fin du mois, 85 % du pays était classé dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 76 % des terres agricoles du pays.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

La Colombie-Britannique a connu un mois de septembre extrêmement chaud, avec des températures de plus de 5 °C au-dessus de la normale. De nombreuses localités de la province ont battu des records de température maximale quotidienne, notamment Vancouver, Kelowna, Cranbrook, Williams Lake et Dease Lake. Une grande partie de la province, y compris le nord-nord-est, le centre et le sud de l'Intérieur, la Similkameen et les Kootenay, a reçu entre 25 % et 50 % des précipitations normales de septembre. Certaines régions ont enregistré des températures de 25 % en dessous de la normale, notamment Kelowna (5,9 %), Kamloops (14,2 %) et Cranbrook (19,3 %). La persistance des faibles précipitations et des températures chaudes entraîne une augmentation des conditions de sécheresse. En revanche, les régions côtières ont connu des précipitations plus importantes, allant de 125 à 200 % de la normale, notamment la côte nord, le sud de Haida Gwaii, la côte centrale, la Sunshine Coast et le nord de l'île de Vancouver.

En raison de l'augmentation des précipitations, les conditions de sécheresse ont reculé dans les régions côtières de la Colombie-Britannique, menant à l'élimination des conditions de temps anormalement sec (D0) le long de la côte ouest et des parties nord de l'île de Vancouver. Cependant, les conditions de sécheresse se sont dégradées dans une grande partie du sud, de la région centrale intérieure, de l'est et du nord de la Colombie-Britannique. Dans le sud de la Colombie-Britannique, les conditions de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2) se sont étendues, et une nouvelle enclave de conditions de sécheresse extrême (D3) est apparue dans le sud de la région de Thompson-Okanogan, en raison de déficits de précipitations à long et à court terme. Des températures extrêmement élevées et des précipitations nettement inférieures à la normale au cours des 90 derniers jours dans la région centrale intérieure ont entraîné la progression des conditions de sécheresse grave (D2) et l'apparition de conditions de sécheresse extrême (D3). Les conditions de sécheresse extrême (D3) se sont poursuivies, et on a vu apparaître une petite zone de conditions de sécheresse exceptionnelle (D4) autour de Dawson Creek, dans le nord-est, où quatre années de précipitations inférieures à la normale et de températures chaudes ont entraîné une humidité du sol extrêmement faible et de graves pénuries d'eau. La ville de Dawson Creek est entrée dans la phase 3 des mesures de conservation, les responsables déclarant que le réservoir contient des réserves d'eau pour seulement 150 jours. La rivière Kiskatinaw est la seule source d'eau de la ville, et la persistance des conditions de sécheresse pourrait obliger la ville à trouver une nouvelle source d'eau. Les conditions de sécheresse ont entraîné des baisses de rendement

localisées et des problèmes d'approvisionnement en aliments pour animaux dans de nombreuses régions de la province.

À la fin du mois, 75 % de la région du Pacifique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D4), dont 96 % des terres agricoles de la région.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Le temps chaud et sec a dominé dans la majeure partie de l'ouest des Prairies, tandis que l'est des Prairies a reçu des précipitations supérieures à la normale et des températures plus saisonnières tout au long du mois de septembre. Les températures ont été généralement de 2 à 5 °C au-dessus de la normale dans les trois provinces; les températures les plus chaudes ont été enregistrées en Alberta. La quasi-totalité de l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan ont reçu moins de 25 % des précipitations normales ce mois-ci. Cependant, l'est de la Saskatchewan et le sud du Manitoba ont reçu des précipitations supérieures à la normale, y compris une partie du sud-est de la Saskatchewan et certaines parties du sud-ouest du Manitoba, où des tempêtes localisées ont apporté jusqu'à 200 % des précipitations normales. Dans l'ensemble, la sécheresse a persisté et s'est étendue dans l'ouest des Prairies, tandis qu'une amélioration modérée a été observée dans l'est de la Saskatchewan et le sud-est du Manitoba.

En Alberta, les précipitations ont été limitées dans la majeure partie de la province, qui a reçu moins de 25 % des précipitations normales, à l'exception de petites zones dans le sud-ouest, le centre ouest et le nord-ouest de l'Alberta, où les précipitations reçues équivalaient à 60 % à 115 % de la normale. Des précipitations mensuelles de 10 % en dessous de la normale ont été enregistrées à Banff, Edmonton, Fort McMurray et Lloydminster. Dans le sud de l'Alberta, la sécheresse à court terme a contribué à l'extension des zones de temps anormalement sec (D0) et de conditions de sécheresse modérée (D1); cependant, l'enclave de conditions de sécheresse modérée (D1) près de Medicine Hat a été supprimée. Le centre de l'Alberta a connu une dégradation des conditions et une intensification de la sécheresse. Les parties centrales de la province ont vu progresser les zones de temps anormalement sec (D0) et les conditions de sécheresse modérée (D1) et ont vu apparaître une nouvelle enclave de conditions de sécheresse grave (D2) au sud-ouest de Red Deer. Les conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3) ont progressé autour d'Edmonton, de Lloydminster et de Cold Lake. Des zones de conditions de sécheresse extrême (D3) se sont ajoutées à l'est d'Edmonton et au nord de Fort Saskatchewan en fonction d'indicateurs à court et à long terme. Les agriculteurs de Ponoka et des régions avoisinantes ont signalé des sols desséchés, nécessitant une importante irrigation d'appoint. La sécheresse continue d'avoir des effets négatifs sur la disponibilité des aliments

pour animaux et l'état des pâturages. Le nord de l'Alberta a connu la plus forte intensification des conditions de sécheresse. La région des Prairies et le centre nord de l'Alberta ont connu une progression des conditions de sécheresse grave (D2) et extrême (D3), tandis que deux enclaves de conditions de sécheresse exceptionnelle (D4) sont apparues au nord-ouest de Grande Prairie et près de Peace River. Si on ajoute à cela des températures supérieures à la moyenne, la région est confrontée à des conséquences importantes sur ses ressources agricoles, en bétail et en eau, notamment une faible humidité des sols, une disponibilité réduite du fourrage et un risque accru de feux de forêt.

En Saskatchewan, les régions du sud de la province ont reçu moins de 40 % des précipitations normales en septembre. En revanche, les régions du centre et de l'est ont enregistré des précipitations proches ou supérieures à la normale, avec des enclaves dans le sud-est dépassant 200 % des précipitations normales en raison de tempêtes localisées. Dans le sud de la Saskatchewan, les conditions de sécheresse ont reculé dans les régions à l'est de Regina et s'étendent jusqu'à la frontière du Manitoba, en raison de récentes précipitations qui ont amélioré la sécheresse à court terme. Dans le centre de la Saskatchewan, on a observé une légère progression des zones de sécheresse grave (D2) et l'émergence de trois enclaves de conditions de sécheresse extrême (D3) à l'ouest de North Battleford, et autour de Buffalo Narrows et de La Ronge. Dans le nord de la Saskatchewan, on a observé une progression des conditions de sécheresse grave (D2), les zones dans cette région étant plus sèches que la normale saisonnière.

Au Manitoba, les régions au sud ont reçu de 100 à 200 % des précipitations normales, tandis que la région d'Interlake a reçu de 40 à 85 % des précipitations normales. Le nord du Manitoba est resté relativement sec, une grande partie de la région ayant reçu moins de 60 % des précipitations normales. Par conséquent, le sud du Manitoba a connu un recul des conditions de sécheresse, grâce à d'importantes précipitations en milieu de mois. Des orages localisés ont apporté plus de 100 mm de pluie dans les environs de Steinbach. Ces précipitations ont atténué les conditions de sécheresse modérée (D1) de Portage La Prairie à Steinbach. Dans l'ensemble, l'extrême sud-est montre des signes de reprise, l'amélioration de l'humidité permettant de reconstituer les conditions de la couche arable, d'améliorer le débit des cours d'eau et d'atténuer le stress sur les terres agricoles. Dans le centre du Manitoba, les régions situées à l'ouest du lac Winnipeg, en passant par la rivière Swan jusqu'à Dauphin, ont connu un recul des conditions de sécheresse modérée (D1) en raison des précipitations qui ont contribué à atténuer les déficits de précipitations à plus long terme. De plus, les zones de sécheresse grave (D2) ont été réduites, et une enclave de conditions de sécheresse grave (D3) a été supprimée, mais les conditions de sécheresse grave (D3) près de Flin Flon sont demeurées, bien qu'avec une superficie réduite. Dans le nord du Manitoba, les conditions de sécheresse ont peu changé,

les zones de conditions de sécheresse modérée (D1) à grave (D2) étant maintenues en raison de la sécheresse à court terme.

À la fin du mois, 83 % de la région des Prairies était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D4), dont 64 % des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Les températures ont été proches de la normale sur la majeure partie de la région centrale en septembre, avec des températures légèrement plus élevées dans le nord-ouest de l'Ontario et le nord du Québec. La plupart des régions de l'Ontario et du Québec ont reçu moins de 60 % des précipitations mensuelles normales, certaines régions du nord-ouest et de l'est de l'Ontario, ainsi que de l'est du Québec, dont la région de Gaspé, ayant reçu moins de 40 % des précipitations normales. Des précipitations proches de la normale ont été enregistrées dans des zones restreintes autour de Toronto et dans des zones au sud de Montréal.

En Ontario, la sécheresse à court terme a entraîné une progression des conditions de sécheresse en septembre. Dans le sud de l'Ontario, les conditions de sécheresse anormale (D0) et modérée (D1) se sont étendues. Les conditions de sécheresse grave (D2) ont progressé dans l'est de l'Ontario de la sécheresse sévère (D2), et trois nouvelles enclaves de conditions de sécheresse extrême (D3) sont apparues au nord d'Orillia, au nord de Peterborough, et de Kingston à Ottawa. L'Est de l'Ontario a été confronté à des apports en eau extrêmement faibles, ce qui a entraîné l'émission d'avis de bas niveau d'eau de niveau 3 dans plusieurs bassins hydrographiques et d'avis exhortant les résidents à réduire de moitié leur consommation d'eau. Les agriculteurs ont signalé d'importantes conséquences de la sécheresse, notamment une réduction des rendements des citrouilles allant jusqu'à 70 %, de même qu'une diminution des récoltes de pommes. Les vergers irrigués et à racines profondes ont mieux résisté, mais le maïs et d'autres cultures ont souffert de l'été chaud et sec. Le temps sec a favorisé l'achèvement des récoltes, mais les sols secs ne sont pas optimaux pour les cultures semées à l'automne. Les pluies de fin septembre ont apporté un bref soulagement, mais l'humidité du sol reste trop faible pour les semis des cultures d'automne. Dans le nord-ouest de l'Ontario, les conditions de temps anormalement sec (D0) à sécheresse grave (D2) se sont étendues en raison de l'augmentation des percentiles de précipitations à court terme. De plus, de nouvelles zones de sécheresse grave (D2) sont apparues au sud-est de la baie James en direction du sud de l'Ontario.

Au Québec, la sécheresse s'est étendue et intensifiée ce mois-ci. Les zones classées de temps anormalement sec (D0) à sécheresse grave (D2) se sont étendues dans le sud du Québec, et des conditions de sécheresse extrême (D3) ont émergé dans la région de la Gaspésie et près de Val-d'Or. Dans le nord du Québec, on a vu les conditions de sécheresse anormale (D0) et modérée (D1) s'étendre. La plus grande partie de la province a reçu moins de 60 % des précipitations mensuelles normales, les régions de l'est et de la Gaspésie enregistrant moins de 40 % de la normale, bien que les régions au sud de Montréal aient reçu des précipitations proches de la normale. Le temps sec a facilité l'achèvement des récoltes, mais a laissé les sols trop secs pour les cultures semées à l'automne, ce qui suscite des inquiétudes quant au potentiel de rendement de la prochaine saison.

À la fin du mois, 87 % de la région du Centre était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 97 % des terres agricoles de la région.

Région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

Le Canada atlantique est resté beaucoup plus sec que la normale, avec des déficits de précipitations généralisés et seulement un bref répit des précipitations de fin de mois. La plus grande partie de la Nouvelle-Écosse, l'est du Labrador et certaines parties de l'est du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont reçu moins de 40 % des précipitations normales, tandis que la majeure partie du Nouveau-Brunswick et l'ouest de Terre-Neuve ont reçu moins de 60 % des précipitations normales. Des averses éparses le long de la côte est de Terre-Neuve ont mené à une amélioration localisée, mais, dans l'ensemble, les conditions sont restées sèches. À Terre-Neuve, les conditions sont restées particulièrement sèches, avec des zones à l'ouest inférieures à 60 % de la normale, et des zones à l'est, inférieures à 40 % de la normale. De nombreuses régions du Canada atlantique ont enregistré l'une des périodes de juillet, août et septembre les plus sèches jamais enregistrées, notamment pour Amherst, Greenwood, Truro et Summerside, Moncton, Saint John et Charlottetown, la deuxième période la plus sèche jamais enregistrée, et pour Halifax, la troisième période la plus sèche jamais enregistrée. Dans l'ensemble, on observe dans la région de l'Atlantique l'aggravation et l'expansion de la sécheresse. Des répercussions agricoles et hydrologiques à grande échelle ont été signalées, dont des cultures perturbées et des rendements considérablement réduits pour les pommes, le maïs, l'ensilage, les haricots, les carottes, les myrtilles, les citrouilles et les pommes de terre. Le mois de septembre marque généralement une période de rétablissement de l'humidité du sol et de recharge des réserves en eau; mais cela n'a pas été le cas dans une grande partie de la

région ce mois-ci. Plusieurs régions ont continué à atteindre le seuil de conditions de sécheresse extrême (D3) à exceptionnelle (D4), selon les indicateurs et des effets observés.

Au Nouveau-Brunswick, l'étendue et la gravité de la sécheresse ont augmenté en septembre, une grande partie de la province connaissant des conditions de sécheresse grave (D2) ou de sécheresse extrême (D3). Les conditions de sécheresse extrême (D3) se sont étendues aux parties de l'est de la province; de plus, une zone de conditions de sécheresse exceptionnelle (D4) est apparue dans le sud-est, où les déficits continus de précipitations ont provoqué d'importantes conséquences de la sécheresse. Les répercussions de la sécheresse se traduisent par des réductions significatives du rendement des principales cultures, telles que le fourrage, le maïs, les pommes de terre et les myrtilles, en raison d'une sécheresse et d'un thermique prolongés. Les arboriculteurs ont constaté que les fruits étaient plus petits et qu'ils tombaient prématurément, tandis que les éleveurs ont dû composer avec l'augmentation du coût des aliments pour animaux et à une dépendance accrue à l'égard des importations en provenance des États-Unis. Pour ce qui est des répercussions hydrologiques, l'approvisionnement en eau des municipalités est mis à rude épreuve, le bassin versant du Loch Lomond à Saint John ayant baissé de près d'un mètre, et des rapports font état de puits à sec, particulièrement sur l'île Grand Manan. Les niveaux des eaux de surface et des eaux souterraines sont restés extrêmement bas, de nombreuses stations se situant en dessous du 10e percentile. Un épisode pluvieux en fin de mois a apporté de 35 à 40 mm de précipitations dans la région de Fredericton, ce qui a donné lieu à un certain soulagement, mais insuffisant pour surmonter les conséquences actuelles. À l'Île-du-Prince-Édouard, les conditions de sécheresse sont restées relativement inchangées, avec des conditions de sécheresse extrême (D3) toujours observées dans l'ensemble de la province. La Nouvelle-Écosse a connu l'une des périodes de fin d'été les plus sèches jamais enregistrées. La majeure partie de la province a reçu moins de 40 % des précipitations normales. Les déficits de précipitations ont été les plus importants le long de la baie de Fundy et dans la moitié ouest de la province, de sorte que des conditions de sécheresse extrême (D3) se sont étendues à la majeure partie de la province et qu'une enclave de sécheresse exceptionnelle (D4) est apparue dans certaines parties du sud-ouest. Les conséquences comprennent une diminution du rendement des cultures, une réduction de leur taille et une chute prématurée des fruits. En outre, les faibles niveaux d'eau ont entraîné l'assèchement des ruisseaux et des cours d'eau. Halifax Water a imposé des restrictions obligatoires pour certaines parties de Dartmouth et des communautés environnantes, tandis que dans d'autres municipalités, comme à West Hants, on a maintenu des avis d'interdiction de l'utilisation d'eau. Dans l'ensemble, les systèmes agricoles et écologiques, et les systèmes d'approvisionnement en eau restent aux prises avec de fortes contraintes. À Terre-Neuve-et-Labrador, les conditions de sécheresse ont progressé. À Terre-Neuve, dans les zones du sud, les conditions de sécheresse grave (D2) se sont étendues, et de légers changements ont été apportés aux zones de sécheresse extrême (D3), qui s'étendent maintenant à la péninsule

d'Avalon. Les précipitations de fin de mois de 10 à 20 mm sur l'Avalon ont apporté un certain soulagement à court terme, qui demeure insuffisant pour compenser les déficits à long terme. De même, les zones du sud de Terre-Neuve montrent une expansion des conditions de sécheresse modérée (D1) et l'émergence d'une enclave de conditions de sécheresse grave (D2) dans la péninsule Nord. La municipalité de Hughes Brooks, dans le nord-ouest de Terre-Neuve, a déclaré l'état d'urgence lorsque son réservoir a atteint un niveau critique bas. Au Labrador, des conditions de temps anormalement sec (D0) à sécheresse modérée (D1) se sont étendues à la majeure partie de la région, et une vaste zone de sécheresse modérée (D2) est apparue le long de la côte du sud.

À la fin du mois, 99 % de la région de l'Atlantique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D4), dont 100% des terres agricoles de la région.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

En septembre, un épisode de chaleur en début de mois a touché le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, entraînant des températures moyennes mensuelles de 3 °C au-dessus de la normale. Les températures moyennes mensuelles ont dépassé la normale de 5 °C dans certaines parties du sud-est du Yukon et dans les parties du sud des Territoires du Nord-Ouest. Des précipitations inférieures à la normale ont été enregistrées sur les parties sud du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Dans les régions du centre des deux territoires, les précipitations ont été proches ou supérieures à la normale. Dans le nord du Yukon, les précipitations ont été supérieures à la normale, les régions situées au nord d'Old Crow ayant reçu entre 125 et 200 % des précipitations normales. En revanche, les précipitations reçues dans la majeure partie des régions du nord des Territoires du Nord-Ouest ont été de 50 % en deçà de la normale.

Au Yukon, la chaleur du début du mois et les déficits continus de précipitations ont mené à l'extension des conditions de sécheresse. Les conditions de temps anormalement sec (D0) et de sécheresse modérée (D1) se sont étendues dans la plupart des régions du sud et du centre. En outre, l'enclave de conditions de sécheresse grave (D2) autour de Whitehorse, dans le sud-ouest du Yukon, a persisté. Des améliorations ont été observées dans les parties nord du Yukon, où les récentes précipitations supérieures à la normale ont conduit à l'élimination de la catégorie de la sécheresse modérée (D1). Toutefois, dans les Territoires du Nord-Ouest, les conditions de temps anormalement sec (D0) à sécheresse grave (D2) se sont étendues aux régions plus au sud et au centre, en raison des températures élevées, des déficits croissants de précipitations et des niveaux des eaux de surface toujours bas. En outre, dans les régions plus au sud, les effets de la sécheresse nécessitent le maintien des conditions de sécheresse

extrême (D3). Les conditions de sécheresse à long terme dans les Territoires du Nord-Ouest ont contribué à abaisser le niveau des rivières et des lacs dans les régions du sud du territoire. Les régions plus au nord ont connu une progression du temps anormalement sec (D0) vers des conditions de sécheresse modérée (D1), et une enclave de conditions de sécheresse grave (D2) a fait son apparition à l'ouest du Grand lac de l'Ours, près de Norman Wells, en raison des déficits de précipitations à court terme qui se creusent.

À la fin du mois, 85 % de la région du Nord était classée dans la catégorie de conditions anormalement sèches (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1-D3).